
Vue d'ensemble



Avertissement

Les données sont arrondies au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des données arrondies peut ainsi légèrement différer du total arrondi. En particulier, en cas d'une ventilation complète de la population, la somme des sous-catégories peut légèrement différer de 100 %.

Les indicateurs sur l'éducation issus de l'enquête Emploi ont été affectés par des changements dans le questionnaire et de champ introduits à partir de 2013 et dont les effets se sont progressivement diffusés. Sauf mention contraire, les séries n'ont pas été rétropolées pour tenir compte de ces ruptures de série.

Sauf mention contraire, les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat. Elles peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Sur le site Internet www.insee.fr, les données des fiches présentées dans cet ouvrage sont rassemblées sous l'intitulé « Bilan Formation-Emploi ». Elles sont actualisées chaque année. Sur le site d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>), les chiffres essentiels pour les comparaisons internationales sont actualisés régulièrement.

Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- n.s. Résultat non significatif
- € Euro
- M Million
- Md Milliard
- Réf. Référence

Des poursuites d'études plus fréquentes et une insertion professionnelle toujours difficile pour les moins diplômés

*Junel Bernard, Claude Minni, Anna Testas**

En France, en 2015-2016, 46 % des jeunes âgés de 14 à 29 ans sont scolarisés, qu'ils soient élèves, étudiants ou apprentis. Depuis 2010, la part de bacheliers dans une génération a progressé, sous l'effet notamment de la réforme de la voie professionnelle en 2008. Les nombres d'inscrits et de diplômés délivrés dans l'enseignement supérieur se sont aussi tendanciellement accrus. Depuis 2008, les effectifs d'apprentis ont diminué dans l'enseignement secondaire, mais ont continué d'augmenter dans le supérieur ; l'apprentissage concerne aujourd'hui près de 5 % de l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans. En 2016, 9 % des jeunes de 18 à 24 ans sont considérés comme sortants précoces : ils possèdent au plus le brevet des collèges et ne suivent pas de formation.

De un à quatre ans après la fin de leurs études, les jeunes sont en phase d'insertion sur le marché du travail. Leur taux de chômage atteint 19,8 % des actifs en 2016. Il décroît avec l'ancienneté pour ne concerner que 8,0 % de ceux ayant terminé leurs études depuis plus de dix ans. Ils sont aussi plus nombreux à appartenir au halo autour du chômage. Les jeunes femmes bénéficient d'une meilleure situation que les jeunes hommes sur ces deux indicateurs, avec un différentiel plus favorable par rapport à celles sorties de formation initiale depuis plus de dix ans. Les jeunes en emploi récemment sortis des études sont plus souvent en sous-emploi ou en emploi à durée limitée et, bien que plus diplômés, perçoivent des salaires moins élevés. Plus dépendants des aléas conjoncturels, ils ont subi plus fortement les effets de la crise économique de 2008-2009.

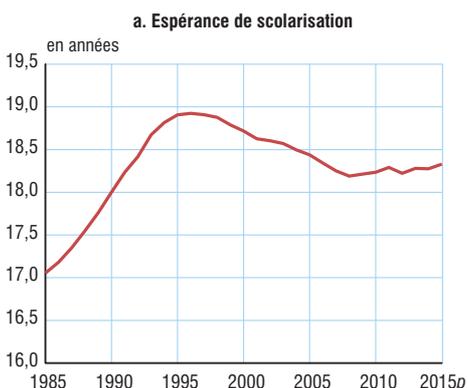
La formation professionnelle continue peut être un moyen d'améliorer sa situation au regard de l'emploi. En 2016, deux personnes de 18 à 64 ans sorties de formation initiale sur cinq ont suivi dans l'année au moins une formation à but professionnel. Les formations concernent plus les personnes en début et en milieu de carrière et celles en emploi que les personnes au chômage. De plus en plus de diplômés sont délivrés dans le cadre de la formation continue.

Pour l'année scolaire 2015-2016, 15,1 millions d'élèves, étudiants et apprentis sont inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé en France (hors Mayotte) : 6,8 millions dans le primaire (maternelle et élémentaire), 5,9 millions dans le secondaire (collèges, lycées, centres de formation d'apprentis – CFA) et 2,4 millions dans l'enseignement supérieur. Au total, 23 % de l'ensemble de la population, tous âges confondus, sont scolarisés. Parmi les jeunes de 14 à 29 ans, ce taux de scolarisation est de 46 %. Quel que soit l'âge, il est plus élevé pour les filles que pour les garçons, avec un écart accentué entre 19 et 22 ans.

L'espérance de scolarisation, qui mesure la durée moyenne de scolarisation d'un enfant de 2 ans dans les conditions observées pour chaque âge à une date donnée, est estimée à 18 ans et 4 mois à la rentrée 2015 (*figure 1a*). Après avoir augmenté rapidement au cours des années 1980 et de la première moitié des années 1990, elle a légèrement diminué jusqu'à la fin des années 2000, en raison de la baisse des redoublements et du développement de l'enseignement professionnel, plus court. Depuis, elle est à nouveau en légère hausse, sous l'effet de la réforme de la voie professionnelle, qui a entraîné une augmentation des effectifs de bacheliers professionnels et par la suite un accroissement des poursuites d'études supérieures.

* Junel Bernard, Insee ; Claude Minni, Dares ; Anna Testas, Depp.

1. Espérance de scolarisation et part de sortants précoces depuis 1985

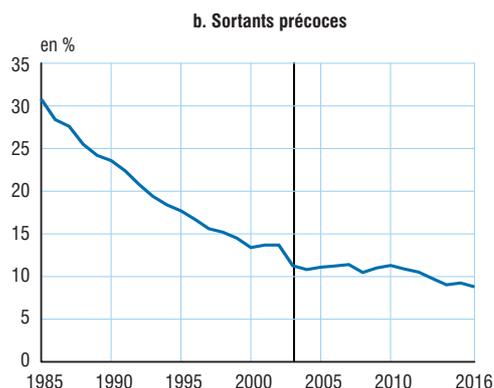


Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France hors Mayotte à partir de 1999, hors étudiants de plus de 29 ans.

Lecture : en 2015, l'espérance de scolarisation d'un enfant âgé de 2 ans est de 18,3 années.

Note : données provisoires pour 2014 et 2015.

Sources : Depp ; Sies ; ministères en charge de l'agriculture et de la santé ; Insee, estimations de population.



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2002, France hors Mayotte à partir de 2003, population des ménages, personnes de 18-24 ans.

Lecture : en 2016, la proportion de sortants précoces, c'est-à-dire de jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en formation et qui n'ont aucun diplôme ou au plus le diplôme du brevet, est de 8,8 % en France hors Mayotte. Cette proportion était de 30,8 % en 1985 en France métropolitaine.

Note : rupture de série en 2003 (résultats à la date de l'enquête jusqu'en 2002, en moyenne annuelle à partir de 2003) ; données rétropolées pour tenir compte de la rupture de série à la suite du changement de questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, et extrapolées au champ France hors Mayotte sur la période 2003-2013.

Sources : Insee, enquêtes Emploi ; estimations et extrapolations Depp.

Moins de sortants précoces, davantage de bacheliers professionnels

Parmi les jeunes sortis de formation initiale entre 2013 et 2015, 44 % sont diplômés de l'enseignement supérieur, 42 % de l'enseignement secondaire et 13 % sont peu ou pas diplômés, détenant au plus le diplôme national du brevet (*figure 2*). À leur sortie de formation initiale, les filles sont plus souvent diplômées du supérieur que les garçons (48 % contre 40 %) et moins souvent peu ou pas diplômées (11 % contre 15 %).

En 2016, parmi l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans, 9 % sont considérés comme sortants précoces : ils sont peu ou pas diplômés et ne suivent pas de formation, quelle qu'en soit la nature (*figure 1b*). Ce taux de sortants précoces est un indicateur européen faisant partie des cinq critères de référence du cadre stratégique « Éducation et formation 2020 » élaboré en 2009. L'objectif est de le limiter à 10 %, pour l'ensemble de l'Union européenne. En Europe, il est passé de 16 % en 2003 à 11 % en 2016. En France, ce taux a diminué de plus de 20 points depuis 1985 et se situe désormais en deçà de l'objectif européen¹.

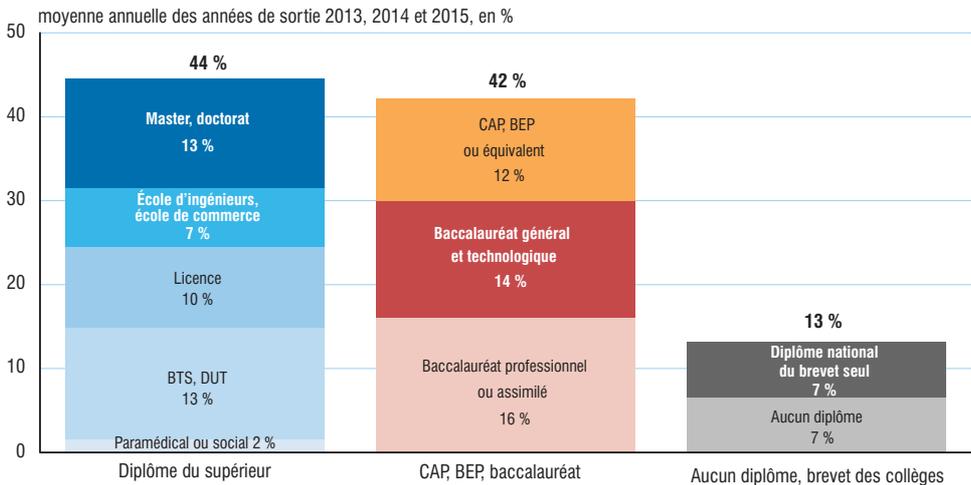
En 2015-2016, parmi les 854 000 élèves inscrits en troisième l'année précédente, 62 % ont poursuivi leurs études en voie générale ou technologique et 33 % en voie professionnelle (seconde professionnelle ou CAP – certificat d'aptitude professionnelle). La part de la voie professionnelle a baissé depuis 2006 où elle atteignait 38 %. Le baccalauréat professionnel a été profondément rénové : depuis la rentrée 2008, il ne se prépare plus en deux ans après un brevet d'études professionnelles (BEP), mais en trois ans directement après la troisième, à l'image des baccalauréats généraux et technologiques. Le BEP est devenu un diplôme intermédiaire intégré à la préparation du baccalauréat professionnel. Le CAP, préparé généralement en deux ans après une classe de troisième, a été maintenu. Cette rénovation n'a pas entraîné de

1. En France, le taux de sortants précoces a été réestimé sur la période 2003-2013 pour tenir compte notamment de l'impact du changement de questionnaire de l'enquête Emploi en 2013.

changement notable des flux d'entrée en voie professionnelle. En revanche, elle s'est traduite par une modification de la structure des sorties de l'enseignement secondaire. En 2015, 26 % des élèves sont sortis de l'enseignement secondaire après une terminale professionnelle (avec ou sans le baccalauréat), contre 16 % en 2008. La part des élèves sortant de l'enseignement secondaire après une année terminale de CAP ou BEP a chuté de 10 points au cours de cette période.

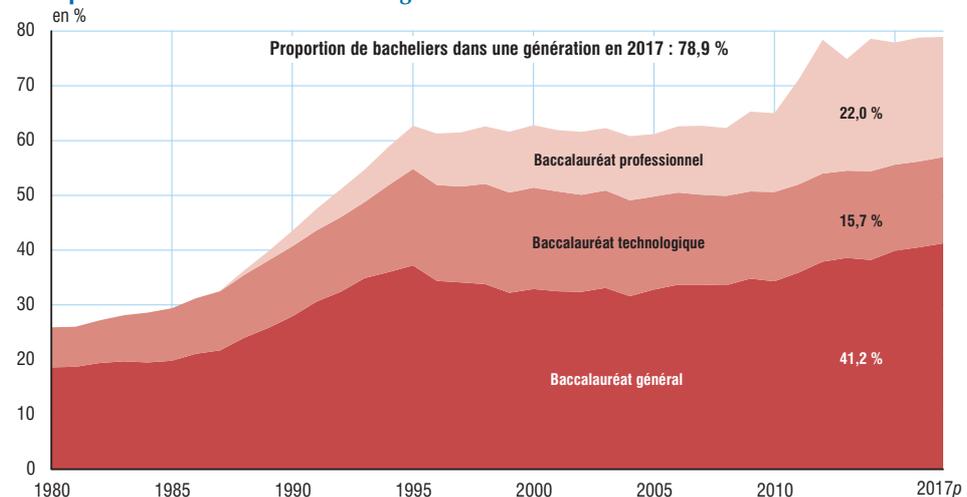
Depuis 1980, le nombre annuel de bacheliers a plus que doublé. La proportion de bacheliers dans une génération est de 79 % pour la session 2017 : 41 % dans la voie générale, 16 % dans la voie technologique et 22 % dans la voie professionnelle (figure 3). Après avoir peu varié de 1995 à 2010, la part de bacheliers, toutes filières confondues, a augmenté de

2. Répartition des sortants de formation initiale selon leur diplôme le plus élevé



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, sortants de formation initiale.
Sources : Insee, enquêtes Emploi 2014, 2015 et 2016 ; calculs Depp.

3. Proportion de bacheliers dans une génération selon la filière de 1980 à 2017



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France hors Mayotte à partir de 2001.
Note : pour la session 2017, les chiffres ont été établis à partir des résultats provisoires du baccalauréat 2017.
Sources : Depp ; ministère en charge de l'agriculture ; Insee.

14 points entre 2010 et 2017, sous l'effet notamment de la réforme de la voie professionnelle. La part des bacheliers professionnels a ainsi progressé de 8 points entre 2010 et 2017. La part des bacheliers généraux a aussi augmenté (+ 7 points), tandis que celle des bacheliers technologiques s'est quasiment stabilisée. L'obtention du baccalauréat varie selon l'origine sociale : pour les jeunes nés entre 1990 et 1994, 81 % des enfants de cadres, professions intermédiaires ou indépendants ont obtenu le baccalauréat, contre 58 % des enfants d'ouvriers ou d'employés. Cet écart est presque stable depuis une décennie.

Depuis 2008, hausse continue du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

Alors qu'il avait peu varié depuis le milieu des années 1990, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France a fortement augmenté depuis 2008. Cette hausse traduit un effet scolarisation plutôt qu'un effet démographique : la part de jeunes qui fréquentent l'enseignement supérieur s'est accrue, notamment du fait de l'augmentation du nombre de bacheliers.

Pour les bacheliers généraux, l'université est la filière de poursuite d'études la plus fréquente : leur taux d'inscription à l'université est de 70 % en 2015. 42 % des bacheliers technologiques s'inscrivent en section de technicien supérieur (STS, études préparant au BTS), contre 33 % à l'université, de même que 28 % des bacheliers professionnels, contre 8 % à l'université.

Les diplômes de niveau bac+2 – brevets de techniciens supérieurs (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT) ou autres – représentent un tiers des diplômes du supérieur délivrés en 2015. Leur nombre a fortement augmenté depuis 1985, surtout jusqu'en 2000. Leur essor a suivi l'arrivée, dans le supérieur, de bacheliers technologiques et, plus récemment, de bacheliers professionnels. Par ailleurs, dans un contexte de recomposition de l'offre universitaire et avec l'émergence du master, le nombre de diplômés de bac+5 a augmenté de plus de 40 % depuis dix ans.

Dans le supérieur, les jeunes femmes sont représentées de façon inégale d'une filière à l'autre. Très nombreuses parmi les diplômés des écoles paramédicales et sociales, des spécialités de services des BTS et de licence, elles sont en revanche largement minoritaires dans les spécialités de production des BTS et des DUT et dans les formations d'ingénieurs. La tendance est néanmoins à la diminution progressive de ces écarts. Ainsi, en 2015, 30 % des diplômés d'ingénieurs ont été délivrés à des femmes, contre 25 % dix ans plus tôt.

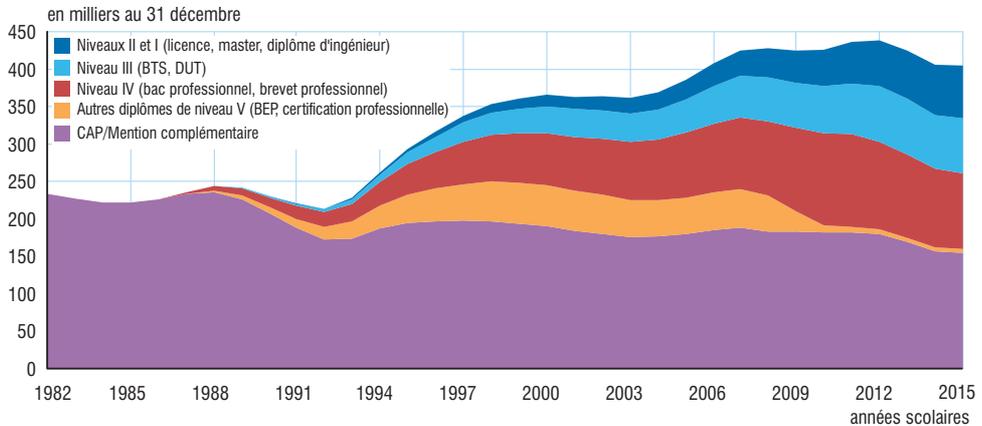
Un tiers des apprentis préparent un diplôme du supérieur

Fin 2015, 4,9 % de l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans sont apprentis, une part similaire à celle de 2006. À la suite de la loi Séguin de 1987, la formation sous contrat d'apprentissage s'est étendue à l'ensemble des niveaux de formation et s'est développée. Le nombre d'apprentis a fortement augmenté entre 1993 et 2007, puis a stagné et diminué en 2013 et 2014. En 2015, 405 000 apprentis sont en formation, dont 261 000 dans l'enseignement secondaire et 144 000 dans l'enseignement supérieur, soit plus d'un tiers des jeunes en apprentissage. Dans le supérieur, leur nombre est en constante augmentation (*figure 4*). En 2015, les apprentis représentent 6 % des étudiants de l'enseignement supérieur, soit le double d'il y a dix ans. En revanche, dans l'enseignement secondaire, leur nombre a baissé depuis 2008. Dans le second degré professionnel, leur part a légèrement diminué, passant de 29 % en 2008 à 26 % en 2015.

Outre l'apprentissage, les jeunes peuvent cumuler emploi et études par des stages ou des emplois occasionnels ou réguliers, occupés en parallèle de leurs études ou pendant les

vacances. En 2016, 13 % des 15-29 ans qui poursuivent leur formation initiale cumulent, une semaine donnée, emploi et études. Après avoir augmenté dans les années 1990 et 2000, cette part s'est presque stabilisée depuis 2008. L'apprentissage et les stages représentent la moitié des emplois occupés par les jeunes en formation initiale, l'**emploi régulier** un tiers et l'emploi occasionnel un sixième.

4. Évolution des effectifs d'apprentis entre 1982 et 2015



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2010, France à partir de 2011.
 Source : Depp, enquêtes 51 et Sifa.

Une insertion professionnelle des jeunes progressive

Une fois leurs études initiales terminées, les jeunes se portent rapidement et massivement sur le marché du travail. En 2016, 83,6 % des jeunes ayant terminé leurs études depuis un à quatre ans, c'est-à-dire les ayant achevées entre début 2012 et fin 2015, sont actifs, qu'ils soient en emploi (67,0 %) ou au chômage (16,6 %) (*figure 5*). Ce taux d'activité a baissé de

5. Situations d'activité en 2016 selon le sexe et le diplôme

en %

	Ensemble	Sexe		Niveau de diplôme		
		Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur	CAP, BEP, baccalauréat	Aucun diplôme, brevet des collèges
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Taux d'activité	83,6	81,6	85,7	92,3	80,3	57,9
Taux d'emploi	67,0	66,8	67,3	82,1	59,8	27,6
Part de chômage	16,6	14,8	18,4	10,1	20,5	30,3
Part du halo autour du chômage	6,4	6,2	6,6	3,1	7,8	15,9
Taux de chômage ¹	19,8	18,1	21,5	11,0	25,5	52,4
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Taux d'activité	84,7	80,1	89,3	92,7	86,1	70,2
Taux d'emploi	77,8	73,6	81,9	88,7	79,2	59,3
Part de chômage	6,9	6,5	7,3	4,0	6,9	10,9
Part du halo autour du chômage	3,7	4,1	3,3	1,9	3,6	6,5
Taux de chômage ¹	8,0	7,9	8,1	4,3	8,0	14,7

1. Champ restreint aux actifs et non limité aux personnes de 60 ans ou moins.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 60 ans ou moins sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

5 points entre 2008 et 2016, notamment en raison de la crise économique de 2008-2009. Dans les premières années suivant la fin des études, les jeunes sont en phase d'insertion. Certains recherchent encore un premier emploi régulier, d'autres ont commencé par un **emploi à durée limitée** avant de connaître une nouvelle période de recherche d'emploi, et ceux qui sont en emploi à durée indéterminée ont encore une faible ancienneté dans leur emploi. De ce fait, les indicateurs de chômage et des caractéristiques des emplois occupés présentent des niveaux spécifiques.

Plus de chômage et des conditions d'emploi moins favorables en début de vie active

Le taux de chômage est très élevé au cours des premières années suivant la fin des études, mais décroît rapidement avec l'ancienneté. En 2016, il s'élève à 19,8 % pour les actifs ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans, contre 8,0 % pour ceux les ayant achevées depuis plus de dix ans. Par ailleurs, 6,4 % des jeunes sortis récemment de formation initiale sont inactifs mais souhaitent travailler (halo autour du chômage), contre 3,7 % des personnes de moins de 60 ans ayant plus de dix ans d'ancienneté. En corollaire, le taux d'emploi est nettement moins élevé pour les premiers (67,0 %) que pour les seconds (77,8 %).

Les caractéristiques des emplois occupés sont elles aussi moins favorables en début de vie active (figure 6). Le sous-emploi est plus fréquent : 10,4 % des jeunes en emploi sortis de formation initiale depuis un à quatre ans sont à temps partiel mais souhaitent travailler plus d'heures ou sont au chômage technique, contre 5,9 % au-delà de dix ans d'ancienneté. Les emplois sont plus souvent à durée limitée (35,5 % des emplois pour les premiers, contre 7,6 % pour les seconds) et les salaires nets médians sont moins élevés (1 390 euros par mois contre 1 730 euros). La qualification des emplois des jeunes sortis récemment est proche de celle de l'ensemble des actifs occupés ayant terminé leurs études depuis un an ou plus. Ainsi, dans les deux cas, on compte environ 18 % de cadres et de professions intellectuelles supérieures. Les

6. Caractéristiques des emplois en 2016 selon le sexe et le diplôme

en %

	Ensemble	Sexe		Niveau de diplôme		
		Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur	CAP, BEP, baccalauréat	Aucun diplôme, brevet des collèges
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Taux de sous-emploi	10,4	13,6	7,1	5,8	16,6	21,1
Part des emplois à durée limitée	35,5	37,0	33,9	28,0	45,1	57,5
Part des emplois non qualifiés	23,1	20,9	25,3	8,7	41,7	62,0
Salaire mensuel net médian ¹ (en euros)	1 390	1 330	1 410	1 640	1 200	n.s.
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Taux de sous-emploi	5,9	8,9	3,2	3,6	6,4	9,4
Part des emplois à durée limitée	7,6	8,3	7,0	5,0	8,1	11,7
Part des emplois non qualifiés	19,7	27,6	12,4	4,3	22,6	43,4
Salaire mensuel net médian ¹ (en euros)	1 730	1 530	1 950	2 280	1 600	1 400

1. Champ restreint aux salariés tous temps de travail confondus.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

premiers sont plus diplômés, mais à niveau de diplôme donné, la qualification des emplois s'accroît avec l'ancienneté en raison notamment des promotions acquises en cours de carrière. Par ailleurs, les jeunes bénéficient plus souvent que leurs aînés d'emplois aidés (alternance, contrats uniques d'insertion et emplois d'avenir, etc.). Fin 2016, ces emplois aidés représentent 12 % des emplois des moins de 26 ans, hors apprentissage qui s'effectue généralement dans le cadre des études initiales.

Les indicateurs de chômage sont plus favorables aux femmes et les écarts selon le sexe sont plus importants pour les actifs sortis de formation initiale depuis un à quatre ans, comparés à leurs aînés ayant terminé leurs études depuis plus de dix ans. Les femmes bénéficient notamment d'un différentiel croissant de niveau de diplôme au fil des générations. En 2016, leur taux de chômage est de 3,4 points inférieur à celui des hommes pour les jeunes sortis récemment de formation initiale, contre seulement 0,2 point inférieur au-delà de dix ans d'ancienneté. De même, de un à quatre ans après la fin des études, la part du halo autour du chômage est plus faible pour les femmes que pour les hommes (- 0,4 point), alors que c'est l'inverse pour les plus anciens. Quant aux femmes en emploi un à quatre ans après la fin de leurs études, elles occupent plus souvent que leurs homologues masculins un emploi de cadre ou de profession intermédiaire et moins souvent un poste non qualifié, contrairement à leurs aînés. Toutefois, les autres caractéristiques des emplois occupés sont globalement moins favorables pour les femmes que pour les hommes, en début de vie active comme après dix ans d'ancienneté : plus de sous-emploi et d'emplois à durée limitée et des salaires moins élevés.

Des écarts plus importants selon le niveau de diplôme pour les jeunes sortis récemment de formation initiale

Quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail, plus le diplôme est élevé, plus la situation sur le marché du travail est favorable. En général, les écarts selon le niveau de diplôme sont davantage marqués en début de vie active. En 2016, le taux de chômage des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans s'élève à 52,4 % pour les peu ou pas diplômés, contre 25,5 % pour les diplômés du secondaire et 11,0 % pour les diplômés du supérieur. L'écart entre les peu ou pas diplômés et les diplômés du supérieur est de 41 points alors qu'il n'est que de 10 points au-delà de dix ans d'ancienneté². Il en est de même pour la part du halo autour du chômage : elle atteint 15,9 % pour les peu ou pas diplômés sortis depuis un à quatre ans, contre 3,1 % pour les diplômés du supérieur.

Les différences selon le diplôme concernant le sous-emploi (21,1 % des emplois des peu ou pas diplômés contre 5,8 % de ceux des diplômés du supérieur de un à quatre ans après la fin des études) et les emplois à durée limitée (57,5 % contre 28,0 %) sont elles aussi plus importantes en début de vie active.

Parmi les peu ou pas diplômés, les indicateurs d'insertion ne sont pas homogènes. En 2016, de un à quatre ans après la fin des études, pour ceux qui ont terminé leurs études au collège, 62 % des jeunes actifs sont au chômage, 61 % de ceux qui travaillent occupent un emploi à durée limitée et 72 % un poste non qualifié. Ces proportions sont beaucoup moins élevées pour ceux qui ont atteint une classe de terminale d'un des trois baccalauréats : 47 % des actifs sont au chômage, 53 % de ceux qui travaillent occupent des emplois à durée limitée et 52 % un poste non qualifié.

2. Même en tenant compte des différences de niveau de chômage entre les actifs ayant terminé leurs études depuis un à quatre ans et ceux les ayant achevées depuis plus de dix ans par l'indicateur des *odds-ratio* (rapport du nombre de chômeurs à celui des personnes en emploi), ce résultat demeure. Ce rapport est 8,9 fois plus élevé pour les peu ou pas diplômés que pour les diplômés du supérieur de un à quatre ans après la fin des études, contre 3,8 fois au-delà de dix ans.

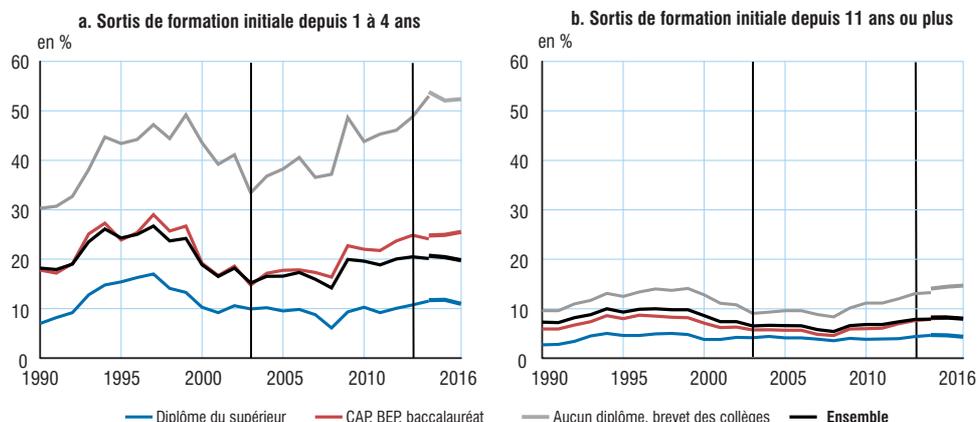
L'impact de la conjoncture économique sur le chômage est plus fort au début de la vie active

La plupart des jeunes, à la fin de leurs études initiales, se retrouvent sur le marché du travail et sont donc surreprésentés parmi les candidats à l'embauche. Par ailleurs, ceux qui travaillent occupent plus souvent, au cours des premières années, un emploi à durée limitée, plus soumis aux aléas conjoncturels que les autres. En conséquence, leur situation est très sensible à la conjoncture économique, que celle-ci soit à la baisse ou à la hausse. Ce phénomène avait été observé au cours des années 1990, lors de la récession économique de 1992-1993, puis entre 1997 et 2001, période de forte croissance de l'emploi. Ce fut de nouveau le cas dans les années 2000. Ainsi, de début 2006 à début 2008, période de nette baisse du chômage, le taux de chômage des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans a reculé de 4,5 points en France métropolitaine, contre 1,6 point pour les actifs de plus de dix années d'ancienneté (figure 7). Puis, au plus fort de la récession, entre début 2008 et mi-2009, il a augmenté de 7,2 points pour les premiers, contre 1,4 point pour les seconds. Enfin, de mi-2015 à mi-2017, période de légère reprise, les évolutions ont été respectivement de - 2,1 points contre - 0,8 point.

Au-delà de cette plus grande sensibilité aux aléas conjoncturels, le taux de chômage des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans ne s'est pas écarté tendanciellement de celui des actifs ayant plus de dix ans d'ancienneté sur longue période. En revanche, de un à quatre ans après la fin des études, l'écart entre le taux de chômage des peu ou pas diplômés et celui des diplômés du supérieur s'est accru au cours des années 2000, avant la crise comme après, passant de 23 points en 2003 à 41 points en 2014 en France métropolitaine, avant de se stabiliser. Il en est de même pour le halo autour du chômage (12 points d'écart en 2016 contre 7 points en 2003).

Depuis 2009, la part des emplois à durée limitée s'est accrue pour tous les actifs occupés, mais la hausse a été plus forte pour les jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans (+ 7 points entre 2009 et 2016) que pour les actifs occupés de plus de dix ans d'ancienneté (+ 1 point ; figure 8) et a concerné tous les niveaux de diplôme. De un à quatre ans après la fin des études, la part des emplois non qualifiés d'ouvriers et d'employés

7. Taux de chômage selon le niveau de diplôme de 1990 à 2016



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, actifs sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Note : rupture de série en 2003 (résultats à la date de l'enquête jusqu'en 2002, en moyenne annuelle à partir de 2003) ; rupture de série en 2013 (renovation du module formation de l'enquête Emploi en 2013).

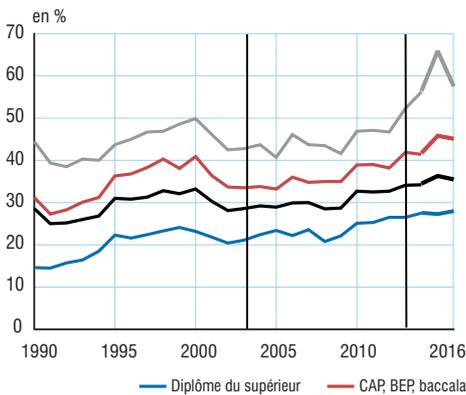
Source : Insee, enquêtes Emploi.

et le salaire net médian ont peu varié depuis 2003, globalement et pour chaque niveau de diplôme (figure 9).

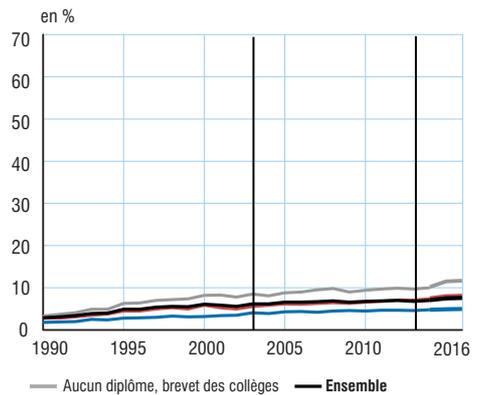
De un à quatre ans après la fin des études, l'écart de taux d'activité entre les femmes et les hommes s'est réduit sur longue période (- 4 points en 2016 contre - 7 points à la fin des années 1970). Au-delà des variations conjoncturelles, la situation relative des femmes s'est tendanciellement améliorée pour les indicateurs de chômage en début de vie active comme ultérieurement. De un à quatre ans après la fin des études, le taux de chômage des femmes est devenu inférieur à celui des hommes en 2002 et l'inversion a eu lieu en 2015 pour la part du halo autour du chômage.

8. Part des emplois à durée limitée selon le niveau de diplôme de 1990 à 2016

a. Sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans



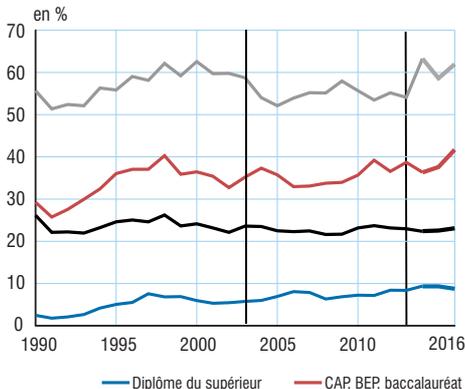
b. Sortis de formation initiale depuis 11 ans ou plus



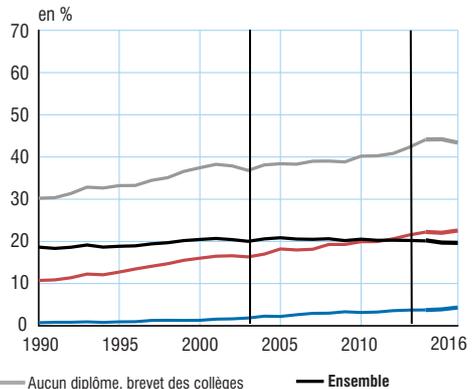
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.
Note : ruptures de série en 2003 et 2013.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

9. Part des emplois non qualifiés selon le niveau de diplôme de 1990 à 2016

a. Sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans



b. Sortis de formation initiale depuis 11 ans ou plus



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.
Note : ruptures de série en 2003 et 2013.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Les débuts de carrière dépendent aussi de la spécialité de formation

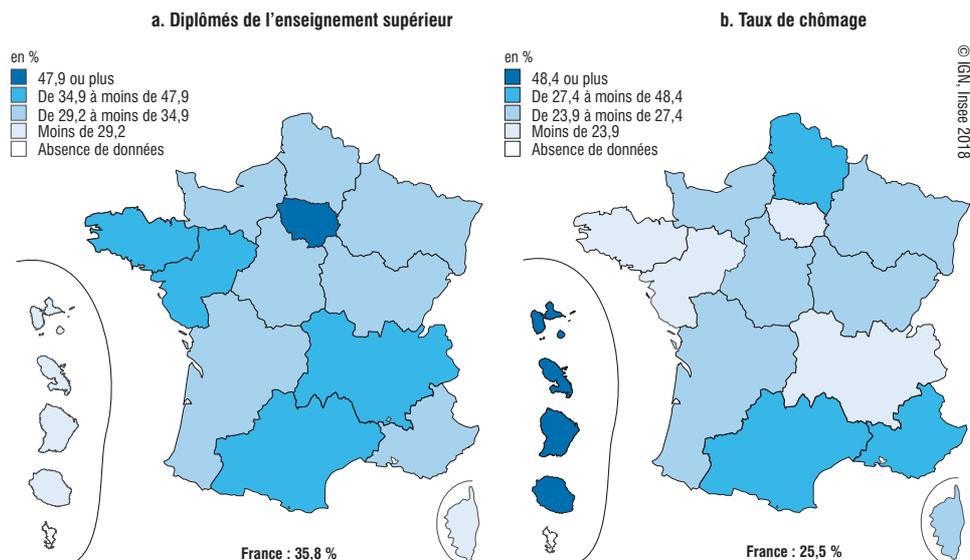
La situation professionnelle et la rémunération des jeunes en début de carrière sont liées à leur niveau de diplôme. À niveau équivalent, elles peuvent aussi fortement varier selon la spécialité du diplôme. Cependant, pour une même spécialité, le niveau de diplôme reste déterminant.

Pour les jeunes ayant terminé leurs études depuis un à dix ans inclus, les formations du secondaire qui débouchent sur des débuts de carrière moins favorables regroupent les CAP-BEP des services et les baccalauréats professionnels de secrétariat, communication, avec des taux de chômage de 23 % ou plus en moyenne sur la période 2012-2016. Les taux de chômage sont aussi élevés pour les diplômés du supérieur dans les masters d'art (17 %) ou de communication, documentation (13 %). En revanche, les diplômés de licence ou de master en sciences, informatique ou finance-assurances et les diplômés des écoles d'ingénieurs et des formations de la santé sont rarement au chômage.

Des situations au regard de l'emploi et du niveau de formation différentes selon les régions

Les situations des jeunes au regard de l'emploi et du niveau de formation sont diverses sur le territoire national (*figure 10*). Ainsi, au sens du recensement³, le taux de chômage des jeunes actifs âgés de 15 à 29 ans est beaucoup plus important dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) de Guadeloupe, Guyane, Martinique et de La Réunion (autour de 50 %)

10. Part des diplômés de l'enseignement supérieur et taux de chômage des actifs de 15-29 ans



Champ : France hors Mayotte, actifs de 15-29 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement.

Note : taux de chômage au sens du recensement. Les concepts au sens du recensement diffèrent de ceux du BIT. Ils se basent sur la déclaration de la personne lors de l'enquête. Voir *annexe Glossaire*.

Source : Insee, RP 2014, exploitation complémentaire.

3. Les concepts au sens du recensement diffèrent de ceux du BIT. Ils se basent sur la déclaration de la personne lors de l'enquête. Voir *annexe Glossaire*.

qu'en métropole. Il est moins élevé en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire et en Bretagne (autour de 22 %). Dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Hauts-de-France, le chômage n'est pas spécifique aux jeunes et reflète une situation globalement plus défavorable du marché du travail.

Par ailleurs, au niveau national, le chômage est nettement plus faible pour les diplômés du supérieur que pour les autres jeunes. Dans les DROM, les jeunes diplômés du supérieur ont un taux de chômage nettement plus élevé que la moyenne nationale sauf en Guyane (14 %), qui compte toutefois peu de jeunes actifs diplômés du supérieur (16 %). En métropole, les jeunes actifs diplômés du supérieur de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie ont également plus de difficultés qu'ailleurs à trouver un emploi.

La qualification des emplois occupés varie également selon les régions, mais l'Île-de-France se distingue : les jeunes de 15 à 29 ans en emploi occupent bien plus souvent qu'ailleurs une profession intermédiaire ou un poste de cadre (53 %), en lien notamment avec la plus forte présence dans cette région de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les actifs (48 %).

Un accès à l'emploi plus long et plus difficile pour les jeunes sortants peu ou pas diplômés

Dans les premières années qui suivent la fin des études, l'insertion des jeunes sur le marché du travail est progressive. C'est essentiellement durant la première année que l'accès à l'emploi des jeunes ayant terminé leurs études initiales en 2010 (« génération 2010⁴ ») augmente. Ils ont mis en moyenne six mois pour obtenir leur premier emploi, et presque trois fois plus pour accéder à un premier emploi à durée indéterminée. Au total, entre la sortie de formation initiale en 2010 et le printemps 2015, ces jeunes ont passé 19 % du temps au chômage, 29 % en emploi à durée limitée et 40 % en emploi à durée indéterminée (figure 11).

11. Insertion professionnelle des jeunes peu ou pas diplômés

	Ensemble des jeunes de la génération 2010	Titulaires d'aucun diplôme ou seulement du brevet des collèges
Part des jeunes ayant déjà occupé un emploi¹ (en %)	94	81
Part des jeunes ayant déjà occupé un emploi à durée indéterminée¹ (en %)	72	48
Part du temps passé depuis la sortie de formation¹ (en %)		
En emploi à durée limitée	29	26
En emploi à durée indéterminée	40	14
Au chômage	19	39
Temps d'accès (en mois)		
À l'emploi ²	6	15
À l'emploi à durée indéterminée ³	16	23
Transitions⁴ (en %)		
Du chômage vers l'emploi	56	40
De l'emploi à durée limitée à l'emploi à durée indéterminée	52	31
De l'emploi à durée indéterminée vers une autre situation	20	55

1. Période entre la date de fin de formation initiale et la date de l'enquête au printemps 2015.

2. Champ restreint à l'ensemble des jeunes ayant eu au moins un emploi au cours de la période.

3. Champ restreint à l'ensemble des jeunes ayant eu au moins un emploi à durée indéterminée au cours de la période.

4. Part des jeunes se trouvant dans la deuxième situation à la date de l'enquête parmi ceux qui étaient dans la première un an après la fin de formation initiale.

Champ : France, jeunes de la génération 2010 (sortis de formation initiale en 2010).

Source : Céreq, enquêtes auprès de la génération 2010.

4. Voir annexe Sources sur les enquêtes Génération du Céreq.

Les transitions sur le marché du travail ont été fréquentes : parmi les 20 % de jeunes au chômage un an après la fin de leurs études, plus de la moitié occupent un emploi au printemps 2015 et un sur deux en emploi à durée limitée est passé en emploi à durée indéterminée. Toutefois, 20 % des jeunes en emploi à durée indéterminée à un an ne le sont plus au printemps 2015, du fait d'une rupture volontaire ou subie.

Entre la fin d'études et le printemps 2015, les peu ou pas diplômés ont passé autant de temps au chômage qu'en emploi. Les transitions vers l'emploi ont été pour eux moins fréquentes. Un sur cinq n'a pas travaillé durant cette période, soit trois fois plus que dans l'ensemble de la génération, et, lorsque cela a été le cas, le temps pour accéder à leur premier emploi a été 2,5 fois plus long. Enfin, lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes sortants peu ou pas diplômés le sont majoritairement à durée limitée ; accéder à l'emploi à durée indéterminée a été pour eux plus rare et le quitter a en revanche été plus fréquent.

Moins souvent en emploi en 2015, les jeunes résidant en 2010 dans une zone urbaine sensible ont passé plus de temps que les autres au chômage (27 % de leurs cinq premières années de vie active, contre 18 %), et moins de temps en emploi à durée indéterminée (31 % contre 40 %). C'est aussi le cas, dans de moindres proportions, pour les jeunes sortants descendants d'immigrés.

La formation continue peut être une nouvelle chance pour mieux s'insérer

Issue de l'accord national interprofessionnel conclu entre les partenaires sociaux le 14 décembre 2013, la loi du 5 mars 2014 modifie le paysage de la formation professionnelle continue. La formation continue, qui désigne les formations suivies par des personnes ayant terminé leurs études initiales, constitue une opportunité supplémentaire d'acquérir des compétences utiles à l'obtention d'un poste, au maintien et à l'évolution dans l'emploi.

D'après l'enquête Formation des adultes de 2016, en France métropolitaine, 51 % des personnes de 18 à 64 ans sorties de formation initiale ont suivi au moins une formation, quelle qu'elle soit, au cours des 12 derniers mois (*figure 12*). Seulement 2 % ont suivi au moins une formation formelle, menant à un diplôme ou un titre reconnu, et essentiellement le fait de jeunes reprenant des études ; 50 % ont suivi au moins une formation non formelle (qui peut être certifiante), 39 % une formation non formelle à but professionnel. Ces formations concernent particulièrement les personnes en début et en milieu de carrière et les plus diplômées. Les personnes en emploi se sont davantage formées que celles au chômage. Les personnes au chômage suivent plus souvent que les autres actifs des formations longues, d'une durée de 61 heures ou plus. Leurs formations sont aussi davantage à leur initiative. Enfin, elles mènent plus souvent à une certification autre qu'un diplôme ou un titre que les formations non formelles suivies par les personnes en emploi.

Avec la mise en œuvre du plan « 500 000 formations supplémentaires », le nombre d'entrées en formation des personnes en recherche d'emploi a augmenté de près de 50 % entre 2015 et 2016 pour dépasser un million sur l'année. L'accès à la formation des jeunes en recherche d'emploi reste plus élevé que pour les plus âgés, mais les écarts entre les tranches d'âge se sont légèrement réduits.

Ce sont les entreprises qui contribuent le plus à la dépense nationale de formation professionnelle continue, essentiellement par les formations qu'elles dispensent à leurs salariés. En 2014, leur taux de participation financière s'élevait en moyenne à 2,7 % de leur masse salariale, soit bien au-delà de leur obligation légale (0,55 % à 1,6 %, selon leur taille). Ce taux est particulièrement élevé dans les entreprises de 2 000 salariés ou plus, et dans les télécommunications, la cokéfaction-raffinage, l'administration publique ou la production et distribution d'électricité. En revanche, il est plus faible dans les entreprises de 10 à 19 salariés, et dans l'hébergement-restauration ou l'agriculture. Le nombre d'heures de formation par salarié a

peu évolué en quarante ans (11,8 heures en 2014 contre 10,6 heures en 1974) : la forte augmentation de la part des accédants aux formations a été compensée par la baisse tout aussi forte de leur durée moyenne.

Enfin, de plus en plus de diplômes sont obtenus en formation continue. En 2015, 146 000 diplômes ont été délivrés dans ce cadre par des établissements sous tutelle des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, soit près de deux fois plus qu'en 2002. Le nombre de personnes qui ont décroché leur plus haut diplôme de cette façon représente 14 % de la population âgée de 30 à 69 ans en 2016. À l'inverse, le nombre de personnes ayant obtenu une certification par la validation des acquis de l'expérience (VAE) a baissé chaque année depuis 2011, passant de près de 30 000 en 2011 à moins de 25 000 en 2015. 59 % des candidats ont réussi cette année-là à obtenir un diplôme ou un titre professionnel par ce dispositif. Ce sont principalement les personnes en emploi et les femmes qui sont candidats à la VAE. En outre, les candidats de moins de 30 ans restent bien moins nombreux que ceux âgés de 30 à 49 ans. ■

12. Participation à la formation au cours des 12 derniers mois en 2016

en %

	Part des personnes ayant suivi au cours des 12 derniers mois...			
	... au moins une formation (tous types confondus)	... au moins une formation formelle ¹	... au moins une formation non formelle ²	... au moins une formation non formelle à but professionnel
Âge				
De 18 à 24 ans	55	10	51	37
De 25 à 34 ans	60	4	58	46
De 35 à 44 ans	59	3	58	48
De 45 à 54 ans	50	1	49	40
De 55 à 64 ans	35	0	35	22
Sexe				
Femmes	53	3	52	38
Hommes	48	2	47	40
Situation sur le marché du travail				
En emploi à la date de l'enquête	59	2	58	49
Au chômage à la date de l'enquête	44	4	42	30
Au chômage à l'entrée en formation ³	32	4	29	20
Inactif à la date de l'enquête	20	2	19	4
<i>dont inactif hors retraite</i>	18	4	16	5
Diplôme				
Diplôme du supérieur long	74	5	73	60
Diplôme du supérieur court	68	3	67	55
Baccalauréat	55	4	54	40
CAP-BEP	42	2	41	31
Brevet des collèges	35	1	35	24
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	22	0	22	15
Ensemble	51	2	50	39

1. Formation menant à un diplôme ou à un titre reconnu, hors certificat de qualification professionnelle (CQP).

2. Formation ne menant pas à un diplôme ou à un titre reconnu. En revanche, elle peut conduire à l'obtention d'une certification, comme un certificat de qualification professionnelle (CQP), une habilitation ou un permis.

3. Ratio entre le nombre de personnes ayant participé à au moins une formation (pour chaque type de formation) au cours des 12 derniers mois en étant au chômage (estimé par l'enquête AES) et le nombre de personnes ayant été au moins un mois principalement au chômage dans les 12 derniers mois (estimé par l'enquête Emploi). Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans sorties de formation initiale.

Lecture : 55 % des personnes de 18 à 24 ans ayant terminé leurs études initiales ont suivi au moins une formation au cours des 12 derniers mois, 10 % au moins une formation formelle et 51 % au moins une formation non formelle. Certaines personnes ont suivi à la fois des formations formelles et non formelles.

Source : Insee, enquête Formation des adultes (AES) 2016 ; enquête Emploi T4 2016 et T1 2017.

Définitions

Emploi à durée limitée : emploi ayant un terme fixé, défini dans le contrat de travail qui lie le salarié à son employeur. À partir de l'enquête Emploi, les emplois à durée limitée sont mesurés en regroupant les CDD (dont ceux en contrats aidés), les missions d'intérim et les contrats d'apprentissage.

Emploi régulier : type d'emploi déterminé, dans l'enquête Emploi, à partir de la déclaration des enquêtés (« activité régulière » ou « temporaire ou d'appoint »).
